



Union des Villes et
Communes de Wallonie
asbl



Fédération des CPAS

Vos réf. : :

Nos réf. : mda/lvd/mib/alv/anf

Annexe(s) : 1

Monsieur Pierre Yves DERMAGNE
Ministre des Pouvoirs locaux
Chaussée de Liège, 140-142

5100 Jambes

Namur, le 23 avril 2020

Monsieur le Ministre,

Concerne : COVID19- masques pour les agents des pouvoirs locaux - Centrale de marchés

En ce qui concerne **les masques à fournir aux agents locaux**, même si aucune instruction claire n'a à l'heure actuelle été édictée en la matière, il est fort probable qu'au moment de procéder au déconfinement, le port du masque sera obligatoire ou vivement recommandé.

Si tel est le cas, le masque ad hoc (en fonction des missions des agents) serait sans doute assimilé à un équipement de protection individuelle (EPI) pour lequel l'article IX.2-3 du Code sur le bien-être au travail prévoit qu'il doit être fourni par l'employeur sans frais pour l'employé.

L'UVCW sollicite le Gouvernement pour demander qu'une **centrale d'achat** puisse être mise en place **au niveau de la Région**, en vue de la passation d'un ou plusieurs marchés de type accord-cadre, **et que les pouvoirs locaux puissent y avoir accès.**

Cette solution simplifierait les procédures et aurait le mérite de diminuer le coût des masques et de fluidifier les livraisons.

Nous vous remercions d'avance du suivi que vous réserverez à la présente.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Luc VANDORMAEL
Président
Fédération des CPAS

Maxime DAYE
Président
Union des Villes et Communes de Wallonie

Secrétaire générale: Michèle Boverie, tél. 0477 57 84 54, e-mail mib@uvcw.be

Directeur général fédération des CPAS : Alain Vaessen, tél 0495 93 31 63, e-mail alv@uvcw.be